

Rapport de consultation des acteurs de l'eau du nord de la Gaspésie - 2013-2014

Introduction et mise en contexte :

Durant les mois de novembre et décembre 2013 et de janvier 2014, plusieurs acteurs de la Zone de gestion intégrée de l'eau (ZGIE) du Nord de la Gaspésie ont été rencontrés individuellement pour préparer l'élaboration du plan d'action du Plan directeur de l'eau (PDE) du Conseil de l'eau du Nord de la Gaspésie (CENG).

Ces entretiens ont permis de comprendre l'ampleur des actions réalisées par les divers acteurs de l'eau sur le territoire. De plus, ces entretiens ont permis d'apprécier les rôles et les mandats de ces acteurs, les politiques et les lois en place et les propositions d'actions pour le CENG. Ces informations seront prises en compte lors de la réalisation du plan stratégique du PDE du Nord de la Gaspésie.

Les résumés d'entretien se divisent en six thèmes :

1. Identification des acteurs et de leurs mandats concernant la ressource EAU et ses écosystèmes ;
2. Politiques, lois ou règlements qui ont un lien avec la ressource EAU et ses écosystèmes ;
3. Plans stratégiques ou plans d'action en vigueur sur le territoire en lien avec la ressource EAU et ses écosystèmes ;
4. Actions prévues ou en cours en lien avec la ressource EAU sur le territoire :
 - Gestion de l'eau et des écosystèmes,
 - Sensibilisation,
 - Surveillance ;
5. Proposition d'actions à réaliser en collaboration avec le CENG ;
6. Contraintes.

Acteurs rencontrés :

- **22 rencontres individuelles des membres de la table de concertation (82% des membres) :** MDDEFP, MRN, Conférence régionale des élus Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (CRÉGÎM), parc national de la Gaspésie, parc national du Canada Forillon, Conservation de la Nature Canada, Commission scolaire Chics-Chocs (2), Conseil régional de l'Environnement de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (CREGIM), MRC de La Haute-Gaspésie, MRC de La Côte-de-Gaspé, Municipalité de Saint-Maxime-de-Mont-Louis, ZEC Cap-Chat, Société de gestion des rivières de Gaspé, UPA Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (2), FédéCP (régionale Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine), Groupe GDS, Groupement forestier coopératif de la péninsule, Estran paysage humanisé, Unité régionale loisir et sport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (URLSGIM), Comité ZIP Baie-des-Chaleurs ;
- Une rencontre de **la table des maires de la Haute-Gaspésie.**

▪ **1. Identification des acteurs et de leurs mandats concernant la ressource EAU et ses écosystèmes**

Municipal	
MRC	<ul style="list-style-type: none"> - Élaboration et révision du schéma d'aménagement et des règlements de contrôle intérimaire - Gestion des cours d'eau – hors de l'influence des marées (assurer le libre écoulement et prévenir les menaces à la sécurité des personnes et des biens) - Administration des TNO, des TPI (Haute-Gaspésie) et des baux de villégiature en collaboration avec les municipalités et le MERN - Assurer la mise en place d'un plan de gestion des matières résiduelles (peut-être délégué à une autre instance)
Municipalités	<ul style="list-style-type: none"> - Traitement et distribution eau potable - Assainissement des eaux usées - Application de la stratégie eau potable - Répondre aux préoccupations des citoyens (érosion par exemple) - Développement de projet de développement touristique (en lien avec rivières et plans d'eau)
Communautés autochtones	<p><u>À compléter</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Gestion des TPI de la MRC de La Côte-de-Gaspé
Économique	
Groupements forestiers (Coopérative de propriétaires de lot)	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi des saines pratiques pour l'aménagement forestier en forêt privée (précommercial, plantation, éclaircie commerciale, etc.) - Contrat et application des saines pratiques et vérification des travaux par l'AFOGIM en forêt privée - Suivi de saines pratiques pour l'aménagement en forêt publique (travaux non commerciaux) sous contrat de Rexforêt – société d'état provinciale
Industriel forestier	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi des saines pratiques et du RNI/RADF dans la réalisation des activités forestières : chemins, ponceaux, habitats fauniques, contrôle des sédiments
UPA	<ul style="list-style-type: none"> - Promotion des bonnes pratiques agricoles en lien avec la ressource EAU
Regroupement des gestionnaires de zecs	<ul style="list-style-type: none"> - Saine gestion de la chasse et de la pêche (sauf saumon), surveillance du braconnage, gestion des infrastructures et de la voirie.
Société de gestion des rivières à saumon	<ul style="list-style-type: none"> - Saine gestion et protection des effectifs de saumon (suivi des activités de pêche et de captures)
Communautaire	
FEDECP-GIM + 10 associations locales de pêcheurs	<p>Le regroupement régional se concentre sur les mandats suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - favoriser l'accès aux plans d'eau - assurer la qualité de l'habitat et de l'expérience des chasseurs et pêcheurs - diminuer les conflits d'usages <p>La fondation Héritage faune de la FédéCP œuvre pour la restauration des habitats fauniques (projets d'aménagement, programmes d'éducation publique, projets de recherche, etc.)</p>

Conseil régional de l'environnement de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (CREGIM)	Sur une grande variété de sujets touchant l'environnement, le CREGIM est appelé à : <ul style="list-style-type: none"> - informer le gouvernement, les décideurs et la population sur des problématiques environnementales régionales - sensibiliser la population et les autres intervenants aux enjeux environnementaux - participer à la concertation régionale
Unité régionale loisir et sport Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (URLSGIM)	- Développement du récréotourisme et gestion des cours d'eau lors de travaux de voirie, sentier VTT (diagnostic et développement des infrastructures). (Département aboli depuis avril 2014).
Comité ZIP Baie-des-Chaleurs	- Protection, restauration, mise en valeur des zones côtières (axé sur la concertation)
Commission scolaire	Aucun mandat spécifique concernant l'eau. Mandat général lié à l'éducation des enfants et des jeunes
Organismes locaux de gestion des bassins versants	Aucun en fonction sur le territoire pour le moment
Gouvernemental	
Conférence régionale des élus Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (CRÉGÎM)	<p><u>En ce qui concerne la gestion et la mise en valeur des ressources naturelles :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Coordination de la Commission des ressources naturelles et du territoire (CRNT) - Élaboration et mise en œuvre du Plan régional de développement intégrée des ressources et du territoire (PRDIRT) en concertation avec les acteurs de la région et plans d'action régionaux sur la faune, la forêt et le récréotourisme - Gestion du programme de développement régional et forestier <p>De plus, plusieurs actions de développement régional sont pilotées par la CRÉGÎM : développement économique (transport, infrastructures, tourisme durable et charte des paysages, pêche et aquaculture et agroalimentaire) et développement social (éducation, jeunesse, enfance et famille, solidarité et inclusion sociale)</p> <p>Cet organisme a cessé ses activités en février 2015.</p>
Parc national du Canada Forillon (Parcs Canada)	<ul style="list-style-type: none"> - Protection et surveillance des cours d'eau, bandes riveraines et habitats aquatiques du parc - Gestion des bassins versants du parc - Éducation du public - Acquisition de connaissances - Développement des infrastructures du parc

Sépaq	<ul style="list-style-type: none"> - Protection et surveillance des cours d'eau, bandes riveraines et habitats aquatiques du parc national de la Gaspésie - Promotion et suivi de l'exploitation de la pêche et des activités nautiques dans le parc et les réserves fauniques - Développement des infrastructures : accès au territoire (sentiers, routes), accès aux plans d'eau, hébergement - Éducation du public - Favoriser l'acquisition de connaissances sur l'eau et ses écosystèmes dans le parc et les réserves fauniques
MDDELCC (MDDEFP lors de la tournée)	<p>Les programmes, les mandats et les projets du MDDELCC ayant un lien direct ou indirect avec la gestion intégrée de l'eau sont entre autres les suivants :</p> <p><u>Mandats provinciaux</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Détermination et suivi des zones inondables avec le Centre d'expertise hydrique du Québec (CEHQ) - Espèces floristiques désignées menacées, vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées en lien avec le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ) - Acquisition de connaissances sur les eaux souterraines du Québec - Environnement-plage - Réseau-rivières et Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL) et divers réseaux de suivi des milieux aquatiques (Benthos, etc.) - Bilan des lacs et des cours d'eau touchés par une fleur d'eau d'algues bleu-vert - Planification et supervision des aires protégées (en collaboration avec Sépaq) <p><u>Mandats régionaux</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyses et autorisations environnementales - Contrôle et traitement des urgences et des plaintes environnementales
MFFP (nouveau depuis avril 2014)	<ul style="list-style-type: none"> - Planification et gestion de l'aménagement durable de la forêt publique - Sensibilisation à la protection de l'habitat du poisson - Partage des ressources (dossiers autochtones) - Délégation d'activités aux territoires fauniques structurés - Suivi de la récolte et de l'exploitation des espèces - Espèces fauniques désignées menacées, vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées et leurs habitats - Acquisition de connaissances - Gestion et surveillance des activités de chasse, de pêche et de piégeage - Autorisation pour des activités ayant un impact sur les habitats fauniques. - Programme d'ensemencement des lacs - Programme de sensibilisation sur les poissons (appâts et maladies de la faune transmissibles à l'humain)

MERN	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion des droits d'occupation des terres publiques, des droits-miniers ainsi que des droits d'utilisation de la force hydraulique - Application de la réglementation en vigueur (mines, énergie et territoire)
MAMOT	<p>Appuyer l'administration et le développement des municipalités, des régions et de la métropole en favorisant une approche durable et intégrée au bénéfice des citoyens :</p> <ul style="list-style-type: none"> - projets d'infrastructures (dont eau potable) - suivi des ouvrages municipaux d'assainissement des eaux (stations d'épuration et ouvrages de débordement en réseau) - Stratégie d'économie d'eau potable
MTMDET (anciennement MTQ)	<ul style="list-style-type: none"> - Planification, conception et réalisation de l'ensemble des travaux de construction et d'entretien sur le réseau routier et les infrastructures de transport sous sa responsabilité. Il soutient techniquement et financièrement les municipalités pour l'amélioration, l'entretien et la réfection du réseau routier local (municipal) - Guide de surveillance environnementale des chantiers routiers - Stratégie québécoise pour une gestion environnementale des sels de voirie
MSP	<ul style="list-style-type: none"> - Coordination des actions des différents ministères et organismes gouvernementaux lors de sinistres comme les inondations - Le Centre des opérations gouvernementales (COG), lors de situations d'urgence, de crises ou de sinistres majeurs, assure une surveillance du territoire et coordonne les opérations
MAPAQ	<ul style="list-style-type: none"> - Intervention dans la production, la transformation, la commercialisation et la consommation des produits agricoles, marins et alimentaires - Promotions de bonnes pratiques de gestion des cours d'eau en milieu agricole, etc.
Autres	
Conservation de la nature Canada (CNC)	<ul style="list-style-type: none"> - Protection d'importantes régions (surtout des milieux humides dans les estuaires des rivières) par l'acquisition de propriétés (par l'achat, le don ou autres moyens) et la promotion de la conservation des ressources naturelles - Dans la ZGBIE du Nord de la Gaspésie, CNC travaille sur une superficie de 400 hectares (servitude ou acquisition) et possède quelques propriétés

AUTRES ORGANISMES :

- UQAR ;
- Consortium en foresterie (**abolit depuis 2015**) ;
- AFOGIM ;
- Association forestière GIM ;
- Syndicat forêt privé ;
- CLD et SADC ;
- Fédération québécoise des Clubs Quads (FQCQ) ;
- Fédération des Clubs de Motoneigistes du Québec (FCMQ).

2. Politiques, lois ou cadres d'intervention en place sur le territoire qui ont un lien avec la ressource EAU et ses écosystèmes

La ressource EAU en général et sa protection

- Politique nationale de l'eau (MDDEFP et autres : MAMROT, etc.) ;
- Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection (MDDEFP) ;
- Règlement sur la déclaration des prélèvements d'eau (MDDEFP) ;
- Règlement sur la captation des eaux souterraines (**remplacé par le Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection depuis 2014**) ;
- Loi sur le régime des eaux (MDDEFP).

La faune

- Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune (MFFP) ;
- Loi sur les espèces menacées ou vulnérables (MDDELCC et MFFP) ;
- Règlement sur les habitats fauniques (MFFP) ;
- Règlement sur les espèces fauniques menacées ou vulnérables et leurs habitats (MFFP).

L'environnement

- Loi sur la qualité de l'environnement et son règlement ;
- Loi sur le développement durable ;
- Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement ;
- Loi concernant des mesures de compensation pour la réalisation de projets affectant un milieu humide ;
- Règlement sur le pétrole, le gaz naturel et les réservoirs souterrains ;
- Loi sur les pesticides.

Le territoire

- Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables (MDDELCC et appliquée en collaboration avec municipalités) ;
- Loi sur la protection du territoire agricole et règlement sur les exploitations agricoles (MAPAQ) ;
- Loi sur les mines (MERN) ;
- Loi sur la conservation du patrimoine naturel (MDDELCC) ;
- Loi sur les parcs nationaux : loi, règlement et politique sur les parcs (MFFP) ;
- Règlement sur les zecs ;
- Règlement sur la vente, la location et l'octroi de droits immobiliers sur les terres du domaine de l'État.

Les MRC et municipalités

- Loi sur les compétences municipales ;
- Loi sur l'aménagement et l'urbanisme ;
- Loi sur la sécurité civile ;
- Code municipal ;
- Loi sur les cités et villes ;
- Règlement sur le zonage municipal ;

- Règlement sur la qualité de l'eau potable ;
- Suivi du règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées ;
- Stratégie québécoise de conservation de l'eau potable (MAMROT) ;
- Loi sur les véhicules hors route ;
- Règlement sur la protection des eaux contre les embarcations de plaisance ;
- Politique de gestion des cours d'eau (Gaspé).

Pour les ressources forestières

- Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (MFFP) ;
- Règlement sur les normes d'intervention dans les forêts du domaine de l'État (RNI) (MFFP). Plus de la moitié des 150 normes d'intervention forestière contenues dans le RNI sont directement ou indirectement liées au milieu aquatique. Les chemins, les méthodes de construction des ponceaux et les types de traitements sylvicoles appliqués sont aussi réglementés par le RNI. Ce règlement sera remplacé par le Règlement sur l'aménagement durable des forêts (RADF) en 2017 suite à l'adoption du nouveau régime forestier en 2013 ;
- Guide « Saines pratiques – Voirie forestière et installation de ponceaux » (privée et publique) ;
- Règlement d'urbanisme pour la forêt privée (MRC et municipalité).

Éducation

- Loi sur l'instruction publique et Recueil de gestion de la Commission scolaire ;
- Programmes d'éducation scolaire (primaire, secondaire, etc.).

Quelques lois fédérales

- Loi sur les pêches ;
- Loi sur les espèces en péril au Canada.

3. Plans stratégiques ou plans d'actions en vigueur sur le territoire en lien avec la ressource EAU et ses écosystèmes

Plan de développement régional

- Plan quinquennal de développement 2013-2018 : inclut notamment des orientations pour la protection et la mise en valeur de l'environnement et des ressources naturelles (paysages, aires protégées, changement climatique, impacts environnementaux), pour la mise à niveau des infrastructures municipales et pour le développement du récréotouristique ;
- Plans stratégiques des MRC de La Côte-de-Gaspé et de La Haute-Gaspésie.

Plan de développement des ressources naturelles et du territoire

- Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire (PRDIRT) ;
- Plan d'aménagement forestier intégré tactique (PAFI-T) et opérationnel (PAFI-O) (MFFP) ;
- Plan de protection et de mise en valeur de la forêt privée (PPMV) (AFOGIM) ;

- Plan d'affectation du territoire public (PATP) (MERN).

Plan pour l'aménagement du territoire des MRC et municipalités

- Schémas d'aménagement des MRC de La Haute-Gaspésie et de La Côte-de-Gaspé ;
- Plans d'urbanisme des municipalités.

Plan d'organismes régionaux

- CRÉGIM : Plan stratégique (en révision) (**cet organisme a cessé ces activités en 2015**) ;
- UPA Gaspésie–Les Îles : plan d'action ;
- URLSGIM : Plan de développement triennal – évaluation du secteur récréotouristique en cours (département fermé pour le moment) ;
- Fédération des chasseurs et pêcheurs : Plan action annuel de la fédération incluant des plans pour la relève et l'appropriation du territoire et différents plans de gestion d'espèces de poisson (FEDECP-GIM) ;
- Comité ZIP Baie-des-Chaleurs : PARE (Plan d'action et de réhabilitation écologique) – en révision ;
- Commission scolaire Chic-Chocs : Plan stratégique 2009-2014 et pour chaque école un Projet éducatif et un Plan de réussite.

Plans de gestion ou de conservation des ressources naturelles locales

- Conservation de la nature Canada : Plan de conservation de l'aire naturelle (régional aux 5 ans) et Plan de gestion par secteur (rivière Dartmouth). Autres secteurs prioritaires à développer : les estuaires des rivières York et Saint-Jean et la Pointe-Saint-Pierre (CNC) ;
- Parc national du Canada Forillon : Plan directeur du parc et Programme de surveillance écologique ;
- Sépaq : Plan de conservation du parc national de la Gaspésie, Programme de suivi de l'intégrité écologique (PSIE) et Plan d'éducation du parc national de la Gaspésie ;
- ZEC Cap-Chat : Plan de mesures d'urgences, Plan infrastructures, Plan de développement des activités récréotouristiques ;
- Société de gestion des rivières de Gaspé : Plan stratégique 2011-2014, Plan action annuel, Plan de gestion annuel de la ressource (saumon) avec le MDDEFP.

4. Actions prévues ou en cours en lien avec la ressource EAU sur le territoire : gestion de l'eau et des écosystèmes, sensibilisation et surveillance.

4.1 Gestion de l'eau et des écosystèmes

Évaluation des impacts et autorisation environnementale

- Analyse des projets pouvant avoir un impact sur les cours d'eau, les plans d'eau et les écosystèmes (milieu humide, etc.) et délivrance de certificat d'autorisation (MDDEFP).

Mise en œuvre des plans stratégiques régionaux et comités spéciaux

- Mise en œuvre du PRDIRT : travaux de divers comités techniques (récréotourisme, chemins multiusages, faune, etc.) (CRÉGÎM et acteurs régionaux) ;
- Coordination du comité technique sur les aires protégées (CRÉGÎM et acteurs régionaux) ;
- Voir le point 3.

Élaboration et mise en œuvre de plans de conservation et de gestion de la faune ou de territoires

- Plan d'action en faune aquatique de la DGF-11 (MFFP) ;
- Plan de conservation du parc national de la Gaspésie (Sépaq) et Plan directeur du parc national du Canada Forillon ;
- Plan de conservation de l'aire naturelle et Plan de gestion par secteur (rivière Dartmouth). Autres secteurs prioritaires à développer : les estuaires des rivières York et Saint-Jean et la Pointe-Saint-Pierre (CNC) ;
- Plan de gestion du saumon pour les sept rivières à saumon présentes dans la ZGIE du Nord de la Gaspésie (gestionnaires de rivière à saumon) ;
- Élaboration d'un plan de conservation de la ZEC Cap-Chat ;
- Projet d'aire marine protégée (Banc des orphelins).

Acquisition de connaissances

- Projet d'étude de la dynamique côtière de Penouille avec l'UQAR (Parc Forillon) ;
- Suivi du Satyre fauve des maritimes (Parc Forillon) ;
- Projet de suivi du bar Rayé (MFFP) ;
- Inventaire des castors (Parc Forillon) ;
- Projet de connaissance des frayères d'éperlan du parc (2011) (Parc Forillon) ;
- Inventaires des espèces en milieu marin (zosténaie) (Parc Forillon) ;
- Études sur les maladies du saumon et impact des déversements d'eaux usées sur les populations (Société de gestion des rivières à saumon de Gaspé, MFFP) ;
- Projet de suivi de la truite de mer avec la FÉDÉCP-GIM et le MFFP ;
- Attente d'un financement pour un projet de caractérisation de l'estuaire de la rivière Cap-Chat (Comité ZIP Baie-des-Chaleurs) ;
- Projet d'étude sur la rivière Cap-Chat (Société de gestion de la rivière Cap-Chat).

Certification et gestion ressources forestières

- Gestion du territoire forestier : élaboration et suivi des PAFI-T et PAFI-O (MFFP et tables GIRT) ;
- Obtention et application de la certification ISO 14001 en terre publique : sous la certification de Rexforêt pour les groupements forestiers et certification pour le Groupe GDS ;
- Certification en terre privée : promotion de la certification FSC par le Syndicat des Producteurs de bois de la Gaspésie (choix volontaire des propriétaires) ;
- Réalisation de travaux d'exploitation forestière en terre publique ;

- Réalisation de travaux d'aménagement forestier et de travaux de voirie forestière avec divers clients en terre privée ou publique (routes, ponts, ponceaux, sylviculture, éclaircies précommerciales et commerciales, plantation, etc.): propriétaires de lots, compagnies d'exploitation des ressources naturelles (mines, hydrocarbures), Hydro-Québec ;
- Élaboration d'un règlement d'abattage des arbres en forêt privée (MRC de La Côte-de-Gaspé).

Projet de restauration des cours d'eau ou des côtes

- Démantèlement de l'embâcle sur la rivière Saint-Jean ;
- Projet de restauration côtière de la plage de Cap-des-Rosiers (Parc Forillon) ;
- Projet de restauration côtière de Penouille (Parc Forillon).

Gestion et accessibilité du territoire – chasse, pêche, récréotourisme

- Carte d'accès aux plans d'eau « Allons pêcher », projet provincial : mise à jour continue et bonification régionale ;
- Révision des actions entre l'URLSGIM, la FQCQ (quad) et la FCMQ (motoneige) : construction et services de voirie dans les sentiers de VHR ;
- Organisation d'activités de chasse et de pêche sur le territoire (territoires fauniques structurés) ;
- Organisation ou gestion d'activités nautiques sur les plans d'eau et les cours d'eau (Sépaq, zecs, etc.).

Aménagement du territoire

- Modification aux schémas d'aménagement des MRC (en particulier sur les zones inondables) et aux plans d'urbanisme ;
- Développement d'un plan d'urbanisme pour Gros-Morne ;
- Modification au règlement sur les cours d'eau : adoption d'un projet de règlement régissant les matières relatives à l'écoulement des eaux (adopté le 9 avril 2014) ;
- Suivi des inondations et cotes de crues.

4.2 Activités de sensibilisation concernant la ressource EAU et ses écosystèmes

Bonnes pratiques des propriétaires riverains

- Sensibilisation de la population autour du barchois (CNC) ;
- Entretien avec les propriétaires riverains des secteurs prioritaires (CNC).

Bonnes pratiques de chasse et de pêche

- Sensibilisation auprès des pêcheurs : bonnes pratiques liées aux motoneiges, aux embarcations motorisées et aux quads ; valeurs et éthiques du chasseur ; cohabitation avec les espèces fauniques (sécurités, nourrissage du cerf, etc.) (FéDéCP-GIM) ;
- Programme de mentorat pour la relève (FéDéCP-GIM) ;
- Congrès régional annuel chasse et pêche (FéDéCP-GIM) ;
- Fête de la pêche (FéDéCP-GIM et MFFP) ;
- Agents de la faune : contact avec clientèle, surveillance de la propreté, etc. (zecs et gestionnaires de rivière à saumon) ;

- Programme (outils) de sensibilisation sur les poissons : appâts, prévention des maladies faune-humains, etc. (MRC).

Bonnes pratiques forestières

- Formation ou « bouche-à-oreille » aux employés et aux propriétaires forestiers (groupements forestiers) ;
- Formation ISO aux opérateurs (Groupe GDS) ;
- Encadrement des bénévoles pour les saines pratiques en voirie forestière et application du RNI.

Bonnes pratiques agricoles

- Réseautage et formation des agriculteurs (UPA) ;
- Introduction des nouveaux programmes aux agriculteurs (UPA).

Bonnes pratiques dans les municipalités

- Formation des inspecteurs municipaux (MRC) ;
- Formation aux inspecteurs municipaux, aménagistes, etc. sur demande sur la PPRLPI (MDDEFP) ;
- Information aux conseils des maires (MRC) ;
- Sensibilisation aux entreprises et aux citoyens dans le cadre de la stratégie d'eau potable (municipalités).

Algue bleu-vert

- Activités de sensibilisation algues bleu-vert (CREGIM).

Parcs, réserves fauniques et autres sites récréotouristiques

- Parc national du Canada Forillon : éducation et programmes scolaires ;
- Parc national du Canada Forillon : en été, causeries sur les castors et sur d'autres sujets par des guides naturalistes ; guide animé pour les enfants ; chroniques à la radio Gaspésie ;
- Sépaq : Programme d'éducation et de sensibilisation (caribou, saumon, toundra, espèces menacées, écosystème lacustre, bassin versant, cycle de l'eau, etc.).

Dans les écoles

- Enseignement des sciences : exemples de science et technologie (sec. 4) qui touchent les bassins versants ;
- Pour les activités de sensibilisation à l'environnement, elles sont intégrées dans les classes selon les intérêts des écoles ou des professeurs. Voici quelques-uns des intervenants qui sensibilisent les jeunes dans les écoles de la ZGIE :
 - Zecs : activité de pêche et ensemeinement (Société de gestion des rivières de Gaspé, Destination Chic-Chocs) ;
 - G3E : projet J'adopte un cours d'eau (Grande-Vallée) ;
 - Exploramer : espèces marines et concours Explo-mer ;
 - Association forestière de la Gaspésie (sensibilisation au milieu forestier) ;
 - Parc national du Canada Forillon : agente d'éducation en milieu scolaire ;
 - Programme scolaire 6^e année : La Faune et vous (MFFP).

Thématiques environnementales générales

- Capsules radio (davantage en Baie-des-Chaleurs) (CREGIM) ;
- Site Web, bulletin et facebook (Comité ZIP Baie-des-Chaleurs et CREGIM) ;
- Kiosque en développement pour des festivals et des événements ;
- Sensibilisation aux hydrocarbures et à la fracturation (CREGIM) ;
- Sensibilisation au recyclage et aux matières résiduelles : « Ici on recycle » (CREGIM).

4.3 Surveillance de l'eau et des écosystèmes

Veille environnementale

- Contrôle ou suivi lors d'une plainte à caractère environnemental ou d'accidents (déversements, etc.) (MFFP) ;
- Veille environnementale généralisée sur la région de la Gaspésie (CREGIM) ;
- Participation aux BAPE de la région : dossiers d'actualité (cimenterie et hydrocarbures) (CREGIM, Comité ZIP Baie-des-Chaleurs, etc.).

Surveillance des activités de chasse, de pêche et des usages du territoire public

- Suivi des agents de la faune et de la Sûreté du Québec (MSP et MFFP) ;
- Recommandations et observations des chasseurs et pêcheurs et du regroupement aux agents de la faune (MFFP et FédÉCP – SOS Braconnage) ;
- Suivi des baux de villégiature (occupation sans droits, inspections, suivi lors de plaintes) (MERN).

Surveillance application des normes forestières

- Surveillance sur l'application des normes du RNI dans les chantiers forestiers en terre privée (réalisée par AFOGIM) ;
- Surveillance sur l'application des normes du RNI dans les chantiers forestiers en terre publique (MFFP).

Suivi des espèces envahissantes ou nuisibles

- Suivi de l'algue Didymo (CNC, Sépaq et Parc national du Canada Forillon) ;
- Suivi du crabe vert (Parc national du Canada Forillon) ;
- Suivi de la truite arc-en-ciel (MFFP).

Suivi des ressources fauniques aquatiques

- Inventaire des saumons à l'automne pour le suivi de la santé des saumons (MFFP en collaboration avec la Société de gestion des rivières de Gaspé) ;
- Surveillance sur la truite de mer (plan de suivi de l'omble fontaine anadrome) (MFFP et FÉDÉCP-GIM) ;
- Suivi du bar Rayé (MFFP).

Suivi de la qualité des cours d'eau

- Réseau-rivières : suivi de 6 indicateurs sur cinq rivières de la ZGIE (MDDELCC) ;
- Suivi des cours d'eau : température, pêche électrique, oxygène dissous, conductivité, invertébrés benthiques (CABIN) (Parc national du Canada Forillon) ;
- Programme de suivi de l'intégrité biologique (PSIE) : 16 indicateurs, dont le benthos, les précipitations acides, les ressources halieutiques et l'IGBN (Sépaq – rivière Sainte-Anne) ;
- Suivi Environnement-plage : suivi de la plage Haldimand (MDDELCC et Ville de Gaspé).

Suivi de l'écoulement des eaux

- Surveillance des niveaux des cours d'eau sur demande lorsqu'il semble y avoir une menace à la sécurité ou aux biens des personnes (MRC).

Surveillance de l'eau potable, de l'assainissement des eaux usées et des matières résiduelles

- Surveillance (test de qualité) des systèmes d'approvisionnement en eau potable municipaux (municipalités) ;
- Comité de suivi du LET de Gaspé.

5. Proposition d'actions à réaliser en collaboration avec le CENG

Concertation régionale

- Collaboration du CENG avec les instances de concertations régionales :
 - Tables GIRT Pointe et Nord,
 - CRNT (**cette instance n'est plus active**),
 - Table sectorielle faune, forêt et récréotourisme/villégiature (**ces tables ne sont plus actives**),
 - Comités technique chemins multiusages et aires protégés (**ce comité n'est plus actif**) ;
- Favoriser le développement d'ententes intermunicipales ;
- Consolider les liens entre la communauté, les intervenants et les parcs ou aires protégées.

Développement et financement de projets

- Appui monétaire pour la protection et la restauration des cours d'eau (plantation d'arbres, stabilisation des rives) ;
- Financement de projets d'aménagement des cours d'eau (embâcle, contrôle de l'érosion, etc.) ;
- Développement de projets pour réhabilitation de cours d'eau et de ponceaux ;
- Projet de pépinière pour la végétalisation de bandes riveraines ;

- Développement de projets en commun : intégration de plans d'intervention respectifs (CREGIM, etc.).

Acquisition et partage de connaissances

- Réalisation conjointe d'études et de portraits ;
- Développement de projets d'acquisition de connaissances avec les universités ou d'autres centres de recherche ;
- Collaboration et comparaison des données de suivi des cours d'eau et des plans d'eau ;
- Diffusion de l'information sur l'eau et ses écosystèmes : milieux humides, etc. ;
- Réalisation de projets de cartographie des rivières (manque de ressources).

Appui technique et collaboration

- Partage d'expertise et de compétences (ressources humaines) ;
- Appui technique pour la sensibilisation et la recherche de solutions concernant les problèmes d'érosion ;
- Appui technique pour le calcul de la ligne des hautes eaux. Besoin de données pour les calculs dans les bassins versants ;
- Collaboration dans les activités liées aux inventaires annuels d'espèces aquatiques (CNC) ;
- Appui à la gestion des propriétés acquises pour la conservation (CNC) ;
- Appui pour l'élaboration de plans de conservation (zecs) ;
- Arrimage PDE et schémas d'aménagement ;
- Collaboration dans les dossiers d'actualité ou courants :
 - Dossier des hydrocarbures et de l'eau potable (CREGIM),
 - Projet algue bleu-vert (CREGIM).

Suivi environnemental

- Réalisation de plus de tests pour vérifier la qualité de l'eau des rivières (près du LET de Gaspé ou dans des zones à risque de contamination en priorité) ;
- Développement d'un réseau d'observateurs bénévoles : réseau d'observateurs des cours d'eau et des plans d'eau (FédéCP).

Sensibilisation

- Activités de sensibilisation :
 - Développement de projets de sensibilisation auprès des divers usagers de l'eau,
 - Information, sensibilisation et liaison concernant la gestion des cours d'eau agricoles,
 - Appui à la formation des inspecteurs municipaux (bandes riveraines, etc.),
 - Sensibilisation/formation aux employés (zecs, municipalités) ;
- Programme de sensibilisation ou formation auprès des riverains qui possèdent des baux de villégiature ;
- Distribution d'outils pédagogiques « clé en main » adaptés aux réalités locales et aux objectifs d'apprentissage. Association ou collaboration avec des organismes locaux déjà présents dans les écoles (zecs, gestionnaires de rivière à saumon, Exploramers, Association forestière de la Gaspésie, CJE, etc.).

Communication

- Diffusion d'information des membres du CENG (en lien avec l'eau et ses écosystèmes).

6. Contraintes

Ressources humaines et financières

- Manque de ressources humaines et financières dans la majorité des organismes ;
- Réalités liées au travail saisonnier ;
- Manque de ressources financière et humaines pour agir dans les cours d'eau, pour les tâches de conservation des ressources, etc.

Complexité des lois et règlements

- Période d'adaptation au nouveau régime forestier ;
- Relations parfois difficiles avec le MDDEFP : rigidité, manque de collaboration ;
- Difficulté de répondre aux exigences du MDDEFP : complexité des documents à compléter pour les certificats d'autorisation ;
- Lourdeur administrative et législative qui incombe aux agriculteurs (gestion des cours d'eau, pratiques agricoles), surtout en lien avec les lois environnementales ;
- Craintes de la population de ne pas avoir de pouvoir face aux possibles sources de contamination (exploration et exploitation minières et des hydrocarbures) ;
- Méconnaissance des lois par les préposés qui enregistrent les espèces fauniques (au niveau de la chasse).

Conditions économiques

- Conditions économiques difficiles pour l'industrie forestière (instabilité du marché, conditions de travail, etc.) : amélioration à l'horizon ;
- Situation économique précaire des producteurs agricoles.

Réalités géographiques

- Difficulté liée à l'aménagement forestier dans des territoires montagneux et escarpés ;
- Besoin d'une meilleure définition du territoire entre CEGS, CENG et Comité ZIP Baie-des-Chaleurs.

Abondance d'instances de concertation

- Beaucoup de concertation. Expériences parfois difficiles de concertation, peu de résultats.

Surabondance de thématiques importantes dans les médias, les écoles, etc.

- Un certain niveau de « compétition » entre les organisations pour attirer l'intérêt des écoles pour des projets/activités de sensibilisation auprès des élèves.